



DISCERNER DES MINISTÈRES DANS LA PAROISSE

COMMENT SAVOIR OÙ
EST NOTRE PLACE, NOTRE
VOCATION ? ET COMMENT
AIDER D'AUTRES À TROUVER
LEUR PLACE, LEUR MINISTÈRE ?
EN SOMME, COMMENT BIEN
EXERCER LE DISCERNEMENT ?
D'ABORD, QUELQUES PRINCIPES :

1 • C'est Dieu qui appelle

L'erreur serait de penser qu'on choisit son service, son action, son ministère, son engagement dans l'Église, mais nous ne sommes pas au supermarché ! « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués... » dit Jésus (Jean 15,16). C'est donc Dieu qui choisit, décide et appelle ceux dont il a besoin.

2 • Tout métier est vocation

Il n'y a pas que dans l'Église où l'on peut être utile à Dieu ! Notre vocation n'est pas de nous retirer du monde, mais de servir les autres là où Dieu nous place avec les moyens qu'il nous donne.

« Quand Dieu donne, il donne toujours pour d'autres » (Calvin).

3 • Le discernement est indispensable pour le bon exercice d'un ministère dans l'Église

Celui que Dieu appelle n'est pas nécessairement celui à qui on pense tout de suite ! C'est là où le conseil presbytéral joue un rôle important pour discerner et encourager toutes formes de ministères (formellement reconnus ou non) dans l'Église locale, mais toujours dans la prière et l'écoute.

POUR DISCERNER UN MINISTÈRE, ON PEUT FAIRE APPEL À QUATRE CRITÈRES :

1 • L'utilité

Quels sont les besoins de la paroisse auxquels ce ministère veut répondre ? Comment est-ce qu'il s'articule avec le projet de l'Église ? Quel lien avec l'annonce de

l'Évangile ? Il est important de commencer par cette question même si l'on cherche simplement à « trouver » quelqu'un pour prolonger un ministère déjà existant (par exemple un moniteur de l'école biblique, ou un musicien pour contribuer à l'animation du culte), précisément parce que cette question permet de clarifier la pertinence du ministère concerné. Qui sait, c'est peut-être le moment de faire autrement, ou de lancer quelque chose de nouveau.

2 • La capacité

Tout le monde n'est pas apte à exercer tout ministère ! Plusieurs facteurs entreront en jeu : la formation (théologique ou pratique), la maturité spirituelle, les compétences objectives, la disponibilité, la capacité à entrer dans le projet global (plutôt que d'en faire une affaire personnelle). Le Nouveau Testament encourage l'exercice des « dons de la grâce » donnés par le Saint Esprit « pour l'utilité commune » (1 Cor 12,4-7).

3 • Le désir

L'envie subjective n'est pas une mauvaise chose – il y a bien une part de plaisir dans la vocation ! Il peut s'agir du désir du conseil d'appeler un tel à exercer un ministère local, ou du désir d'un autre

d'offrir librement ses services, son temps. Dans les deux cas, l'objectif est que les désirs se rencontrent ! Du côté du conseil, on prendra le temps d'expliquer le projet à la personne pressentie, ce qui permettra un retour initial. Mais on donnera surtout du temps à la personne pour réfléchir, pour prier, car ce désir est personnel, c'est une question pour chacun.

4 • La reconnaissance des autres

Le discernement se fait toujours à deux niveaux : au niveau individuel et au niveau public. Si le premier niveau correspond à la vocation « intérieure » et relève de l'individu, le deuxième niveau correspond à la vocation « extérieure » et concerne directement le conseil presbytéral. Un indicateur utile pour le conseil peut être la reconnaissance informelle par ses pairs : est-ce que d'autres accordent naturellement à la personne une place dans un domaine précis ?

« Discerner » ne veut pas dire préférer certains par rapport à d'autres, et encore moins juger des personnes. Il s'agit plutôt d'aider chacun à trouver sa 'bonne place' dans la communauté pour le bien de tous !